

## Un investissement de 280 000 \$ pour réaliser des travaux d’aménagement extérieur aux habitations Laporte



**Près de 280 000 \$ seront investis dans les travaux d’aménagement de la berge et d’une partie du terrain ainsi que dans la réfection du belvédère aux habitations Laporte, situées au 11 720, rue Notre-Dame Est (Pointe-aux-Trembles). Ces travaux, pour lesquels les locataires ont été consultés en 2008 et en 2010, commenceront vers la mi-août et s’étaleront sur 10 à 12 semaines.**

Ces travaux d’amélioration engendreront des dérangements temporaires pour les locataires : bruit, poussière, présence de machinerie lourde et va-et-vient des ouvriers. De plus, l’accès au belvédère et à une partie du terrain sera interdit pendant les travaux.

Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu’ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions pour votre participation aux rencontres de consultation, pour votre patience et pour votre collaboration.

### AVEC VOUS, C’EST NATUREL

Rappelons que, lors des rencontres de consultation qui ont eu lieu en **2008** et en **2010**, les locataires avaient été invités à faire part de leurs préoccupations et de leurs idées d’amélioration afin que l’on puisse les inclure dans le projet de travaux majeurs. **Caroline Stewart**, agente de liaison, **Isabelle Breault**, directrice de projets, et **Martin Martel**, surveillant de travaux à l’OMHM, étaient sur place pour entendre les locataires et discuter avec eux de leurs propositions.

## AVEC VOUS, C'EST NATUREL (SUITE)

Les locataires avaient alors mentionné que :

- ils souhaitaient avoir l'occasion de jouer davantage ensemble ;
- la pétanque était une activité qui faisait l'unanimité ;
- l'ajout d'une pergola et d'une table permettrait aux locataires de jouer aux cartes et de prendre des repas sur le bord de l'eau tout en profitant de la vue magnifique ;
- l'installation d'un mobilier fixe constituerait une solution idéale et permettrait d'éviter qu'il soit endommagé ou déplacé ;
- le mobilier devait aussi être accessible pour les personnes à mobilité réduite ;
- ils souhaitaient un éclairage permettant de voir qui occupe les lieux afin qu'ils se sentent plus en sécurité.

Précisons que les résidents ont aussi pu choisir la couleur du mobilier fixe lors de l'une des rencontres.



**Le 4 juillet** dernier, une **rencontre d'information**, à laquelle s'est également joint **Luc Dagenais**, directeur à l'entretien et aux réparations, a eu lieu aux habitations Laporte. Les **22 locataires** présents étaient fiers de voir enfin le projet d'aménagement de la berge se réaliser. **Isabelle Breault**, directrice de projets, a expliqué aux résidents les modifications apportées à ce projet, à la suite des négociations avec diverses instances gouvernementales qui se sont déroulées au cours des dernières années.

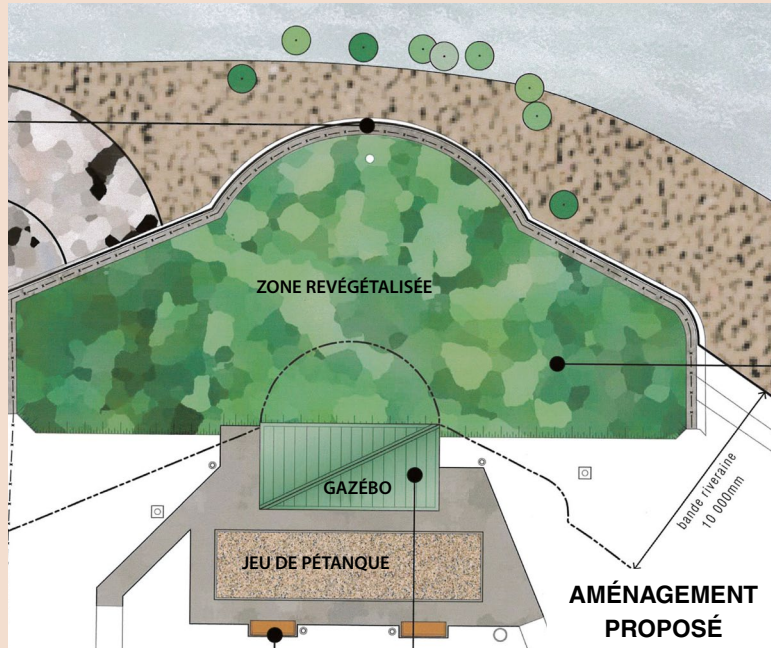
## CHANGEMENTS APPORTÉS AU PROJET INITIAL

Une ceinture de végétation doit être conservée en bordure des cours d'eau afin de les protéger. Cette ceinture, aussi appelée « bande riveraine », doit avoir une largeur minimale de 10 mètres. De plus, aucune construction n'y est permise. Afin de respecter ces obligations, le projet initial d'aménagement des berges a dû être revu. Ainsi, les trottoirs, la pergola et le jeu de pétanque ont dû être déplacés, rendant impossible l'installation du deuxième jeu de pétanque. L'aménagement de sentiers sur le belvédère a aussi dû être retiré du projet. Seul un aménagement composé de couvre-sol et de plantes vivaces sera fait dans la bande riveraine.

**Voici les éléments que les locataires ont souhaités pour le projet et qui seront intégrés :**

- Un jeu de pétanque
- Deux bancs à côté de l'allée de pétanque
- Ajout d'éclairage
- Une pergola
- Une poubelle extérieure.

# PLAN D'AMÉNAGEMENT



## QUELQUES-UNS DES VÉGÉTAUX PROPOSÉS DANS L'AMÉNAGEMENT



## PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin du chantier et des équipements de l'entrepreneur. **Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes ou des clôtures.**

## L'ENTREPRENEUR

**Construction Jessiko inc.** est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Laporte. Les ouvriers travailleront du lundi au vendredi, **entre 7 h et 17 h**. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.



# L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS LAPORTE

## ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :  
**Caroline Stewart**
- ◆ Surveillant de travaux :  
**Martin Martel**
- ◆ Directrice de projets :  
**Isabelle Breault**



## EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :  
**Luc Dagenais**
- ◆ Préposé à la sécurité :  
**Yvon Leblanc**
- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :  
**Richard Payment**
- ◆ Agente de location :  
**Chantal Bisson**
- ◆ Organisateur communautaire :  
**Tulio Portilla**



Les travaux majeurs prévus dans votre immeuble sont financés par la Société d'habitation du Québec, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Communauté métropolitaine de Montréal.



## L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION  
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES  
ET SÉCURITÉ  
24 h/24 – 7 j/7

**514 872-OMHM (6646)**



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

**INFOCHANTIER** est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8  
Téléphone : 514 872-6442

**INFOCHANTIER** vous informe sur les chantiers de travaux majeurs prévus dans votre immeuble.

**INFOCHANTIER** vous informe sur les chantiers de consultation qui sondent votre opinion.

**INFOCHANTIER** est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination  
Marie-Ève Leblanc  
Ève Cardinal

Révision  
Linguitech

Graphisme  
2NSB